



Surveiller les jeunes qui travaillent en milieu agricole

La surveillance d'un adulte est la grande attention dirigée, portée à un enfant ou adolescent qui fait le travail agricole. La quantité de surveillance dépend de l'âge de l'enfant/du jeune et de la tâche à effectuer.

Niveaux de surveillance

Constante – Un adulte est toujours à portée du regard et de l'ouïe et accessible à un jeune.

Intermittent – Un adulte est hors de portée du regard et de l'ouïe pendant jusqu'à 15 minutes.

Périodique – Un adulte observe le jeune au moins toutes les 15 à 30 minutes.



Points clés :

- Aucune tâche n'est trop facile; les jeunes doivent être toujours surveillés par un adulte.
- Tous les enfants de moins de 10 ans nécessitent une surveillance constante.
- Les niveaux de surveillance recommandés pour les jeunes de plus de 10 ans dépendent de l'âge des jeunes et de la tâche.
- Les jeunes qui font une nouvelle tâche doivent être constamment surveillés jusqu'à ce qu'ils soient compétents.
- Les adultes ne doivent pas effectuer un travail agricole en surveillant un jeune, à moins qu'on démontre une tâche ou qu'on forme le jeune.
- Fournir des périodes de repos fréquentes et surveiller la fatigue des jeunes.
- Les adultes doivent surveiller les jeunes pour assurer une bonne mécanique corporelle et offrir une formation au besoin.
- Les adultes doivent corriger immédiatement les comportements dangereux des jeunes.

